La revue municipale

Vol. 5, nº 1 - Printemps - Été 2015

L'ÉTOILE

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

crédit photo : don d'un citoyen

LE CAMP DE JOUR MAGICOPARC

Les chroniques de nos services

Crédit d'impôt LogiRénov pour installations septiques

www.sadl.qc.ca | 450 224-2675

crédit photo : Brume sur le lac - Dominique Malo

La nature à l'état pur!

Billet de la mairesse

Enfin le printemps ! Il va sans dire que nous l'attendions tous impatiemment surtout après ce dur hiver au cours duquel nous avons connu le mois de février le plus froid depuis 114 ans. Voilà maintenant que nous arrivent des centaines d'oiseaux, que les fenêtres s'ouvrent de plus en plus grandes et que le soleil se fait de plus en plus chaud. Vive le printemps !!

Avec l'arrivée des beaux jours, j'ai aussi pour vous de bonnes nouvelles. En effet, les plans ont été finalisés quant à l'aménagement de la cuisine et des toilettes de notre centre communautaire. Déjà, on nous avait fait part de l'atmosphère de détente et de bien-être qui enveloppait ces lieux lors de différents événements qui se sont tenus dans ce qui était autrefois notre belle petite église à l'intérieur tout décoré de bois . . . on nous a souvent parlé du charme de cette belle petite église et de l'impression de bien-être qu'on ressentait chaque fois qu'on en franchissait le seuil. Elle demeure en effet un joyau de notre patrimoine, un acquis précieux dont nous sommes très fiers. Nous avons travaillé très fort et n'avons ménagé aucun effort, ayant pensé et repensé les plans et ce, tout en respectant notre budget. Le résultat devrait répondre à nos besoins.

Tout bouge à Sainte-Anne-des-Lacs. Nous sommes comme des petites abeilles qui ne cessent de vouloir améliorer leur environnement. C'est dans cette optique que je me permets de vous rappeler que les travaux visant l'érection d'une tour de communication ont déjà débuté et que notre nouvelle caserne sera sous peu en opération. Tout est mis en œuvre pour faciliter la vie de nos gens et assurer leur sécurité. Notre municipalité grandit mais conserve néanmoins son charme et sa vocation champêtre, ce qui est primordial.

Dans un tout autre sujet, on vous a récemment demandé de compléter un coupon visant à obtenir vos coordonnées (téléphone à la maison, au bureau, cellulaire, adresse courriel). Soyez assurés que nous protégerons la confidentialité de ces informations; elles vous ont été demandées simplement dans le but de pouvoir vous joindre facilement au besoin.

Enfin, je désire vous rappeler l'importance d'obtenir un permis avant d'entreprendre des travaux, que ce soit pour une construction ou construction accessoire (transformation ou agrandissement), le déplacement ou la démolition d'une construction, l'installation d'un radeau, d'un quai, d'un spa, d'une piscine, d'une clôture ou d'un muret, des travaux de remblai, déblai ou dynamitage, l'aménagement d'un étang artificiel, un ouvrage sur la rive ou le littoral, l'abattage d'un ou plusieurs arbres, le changement ou ajout d'un usage ou logement, l'installation d'une enseigne (affichage), d'un puits ou d'une installation septique.

Chers citoyens, chères citoyennes, je souhaite à tous un doux printemps et un été tout aussi enivrant ! ✶

Monique Monette Laroche

Conseil municipal

Monique Monette Laroche, mairesse
monique.laroche@hotmail.ca

Luce Lépine, conseillère
Ressources humaines et urbanisme
llepine.sadl@hotmail.com

Normand Lamarche, conseiller
Travaux publics et loisirs, culture et vie communautaire
nlamarche@sympatico.ca

Serge Grégoire, conseiller
Environnement et sécurité publique et incendie
serge.gregoire99@gmail.com

Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller
Travaux publics et urbanisme
jsv.sadl@gmail.com

Sylvain Charron, conseiller
Finance, administration et ressources humaines et sécurité publique et incendie
scharron.sadl@gmail.com

Sylvain Harvey, conseiller
Loisirs, culture et vie communautaire et environnement
sylvainharveysadl@gmail.com

Administration et sécurité incendie

Remerciements à Madame Suzanne Pagé

La Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs désire souligner le départ à la retraite de Madame Suzanne Pagé, adjointe administrative à l'hôtel de ville. Une retraite bien méritée après 21 ans d'excellents et loyaux services durant lesquels Madame Pagé a su transmettre son professionnalisme autant que sa gentillesse.

Nous tenons à féliciter Madame Pagé pour l'excellent travail accompli durant toutes ces années et nous lui souhaitons de tout coeur une belle et heureuse nouvelle vie !

Le printemps sans flammes!

C'est le retour des beaux jours. Les oiseaux reviennent des pays du sud, les hirondelles d'hiver et les « Snow birds » aussi ! Eh oui, Albert est de retour des pays chauds où il a coulé des jours heureux sous le soleil des tropiques. Il se prépare maintenant à ouvrir son chalet pour l'été. Son ami, Yves, n'est pas migrateur, mais il profite aussi de la belle saison, de la vie paisible du bord de l'eau : il est propriétaire du chalet voisin et il se prépare également à venir y passer quelques mois.

D'abord l'extérieur : le printemps étant la saison des amours, donc des nids, Albert décide de vérifier si un volatile quelconque n'aurait pas choisi d'élire domicile dans la cheminée. Yves, quant à lui, fait ramoner sa cheminée tous les printemps. Les dépôts de créosote pourraient s'enflammer facilement lors de la prochaine attisée. Il explique à Albert que les dépôts laissés dans l'installation à l'automne, combinés à l'air humide de l'été, entraînent la corrosion des pièces d'acier. Justement, hier, Yves a entendu aux nouvelles qu'un incendie de cheminée avait jeté à la rue une famille : les propriétaires ont mis le feu à la créosote pour nettoyer la cheminée. Il en aurait coûté moins cher de recourir aux services d'un ramoneur.

Ensuite l'intérieur. On époussette, on lave, on trie... et on trouve encore quelque chose à jeter. Au chalet comme à la maison, il ne faut pas encombrer le balcon ainsi que les entrées et les sorties de la maison. C'est la même chose pour les boîtes et objets divers qu'on laisse sur les trajets d'évacuation. Yves en a vu cet hiver des balcons enneigés jusqu'au-dessus de la porte. Comment les habitants pensent-ils pouvoir sortir s'il y avait une urgence ! Ça donne des frissons.

Comme il fait beau, Albert et Yves ne s'attardent pas à l'intérieur. Il y a suffisamment à faire sur le terrain. L'hiver a été dur pour les arbres et les arbustes. Il est important de faire couper les branches ou les arbres qui menacent de tomber sur des fils électriques, sans compter que la foudre, si elle tombait sur un arbre mort, pourrait facilement mettre le feu. Plusieurs branches mortes sont tombées au sol. Il reste aussi des feuilles tombées l'automne passé et il y a le terrain à déchaumer. Il n'est pas nécessaire d'y mettre le feu ! Ce n'est pas une idée flamboyante ! Une déchaumeuse, ce n'est pas si dispendieux, surtout lorsqu'on fait comme Yves et Albert qui en ont loué une ensemble et partagent ainsi les coûts ! Albert a déjà vu des imprudents faire un feu dans un contenant métallique, placé dans le milieu du terrain, pour brûler des détritus divers. C'est tout un risque d'incendie pour le voisinage !

Une fois que tout est ramassé, il ne faut surtout pas entasser les sacs de déchets le long d'un bâtiment (maison, chalet ou cabanon). En attendant le camion de ramassage, Albert les place loin de toute paroi inflammable et à l'abri des regards afin de ne pas attirer les pyromanes ! Yves a plutôt pensé écologiquement : il a aménagé des bacs de compostage au fond de son terrain. Ainsi, la municipalité a moins de déchets à récolter et il peut utiliser son compost pour améliorer son sol et ses plates-bandes. Idée qui tente Albert.

Voilà une journée bien remplie qui se termine bien. Fourbus mais satisfaits, les deux amis se rejoignent sur la galerie pour prendre un dernier breuvage et parler semences. Ils ont travaillé en toute sécurité et la prudence les a récompensés : le printemps n'a enflammé que leur enthousiasme.

Hommage

Hommage à une personne remarquable
Monsieur André Beaudry

Dans la vie, on se doit d'avoir des amis. À Sainte-Anne-des-Lacs, nous avons la chance d'avoir Monsieur André Beaudry.

André a une vie bien remplie!
Il a conduit plusieurs camions, des autobus et même des rames de métro. Présentement à la retraite, il se plaît dans le bénévolat; il aime raconter ses expériences multiples.

Sa jeunesse
André est né à Upton dans les Cantons de l'est. Très jeune, Il accompagne son père dans ses activités de livraison. Puis un jour, son père lui apprend à conduire le camion; il n'a que douze ans! À l'époque (1952), c'était fréquent de commencer à conduire si jeune. Cet entraînement précoce le conduira à maîtriser plusieurs gros équipements et surtout à aimer prendre les commandes.

Présence d'esprit
Ses débuts dans le camionnage se sont poursuivis à la Société des transports de Montréal où il a très bien réussi. Voici quelques anecdotes qui méritent d'être racontées. Alors qu'il circule près des rues Viau et Sherbrooke à Montréal, il aperçoit un véhicule en flammes. Aussitôt il gare son bus, prend l'extincteur et éteint l'incendie rapidement. Les policiers arrivent ainsi que les pompiers, mais plus rien à faire, tout est sous contrôle. André ne fait rien à moitié.

Bénévolat à Sainte-Anne-des-Lacs
Depuis une dizaine d'années, l'Amicale des aînés est présidée par André Beaudry. Il sait s'entourer de collègues et son leadership est communicatif. Il organise plusieurs activités bien fréquentées ici et ailleurs : à la cabane à sucre, à Montréal, à Québec, sans oublier la Santé amicale, des activités agréables, encadrées de mains de maître. Mesdames Denise Boulanger, Monique Dupras et Yolande Fortin sont aussi présentes.

Les membres se souviennent de toutes les fêtes et activités qu'André a planifiées. Les repas communautaires du midi, le premier mercredi du mois, en rassemblent plusieurs ici. Durant toute sa carrière, au travail, il a fait de même, dévoué et attentif pour ses collègues. À Sainte-Anne-des-Lacs, pour lui, les citoyens sont comme des frères, c'est sa famille élargie.

Opération Nez rouge à la MRC
Jusqu'à l'an dernier, André a reconduit de joyeux fêtards dans leur automobile, à titre de chauffeur désigné. Il se souvient que deux années de suite, il a ramené le même individu chez lui. La deuxième année, il a pu ainsi lui décrire exactement, à l'avance, où il le ramènerait, où il habitait et plusieurs autres détails, à la surprise de l'individu qui se demande encore comment André connaissait tant de choses et de faits personnels sur lui ! André lui avait révélé tant de détails que l'individu, un peu en état d'ébriété, était abasourdi, est demeuré sans mot, incrédule tout étonné ! L'individu avait lui-même tout raconté, un an plus tôt dans les détails ce qu'André venait de lui redire! André a toujours aimé jouer des tours, surprendre et s'en amuser.

Passe-temps
Au camp de chasse et pêche ou en véhicule tout-terrain, André adore les randonnées dans la nature. Il se rend un peu partout au Québec, sur la côte nord, dans les Laurentides et la Gaspésie, dans les parcs nationaux en passant par Amqui en Gaspésie qu'il connaît bien. À son camp au Barrage Gouin, André sauvera la vie de son ami tombé à l'eau par mégarde au bout du quai, alors qu'on rentre le matériel. En apercevant l'ami en détresse au fond du lac qui ne sait pas nager et l'équipement qu'il transporte qui l'entraîne au fond, André saute à l'eau pour le sauver de la noyade. Le rescapé n'avouera jamais à sa femme ce qui lui est arrivé, de crainte que cette dernière lui interdise de retourner avec ses amis.

Victime d'une chute périlleuse
Alors qu'il travaille à sa résidence, André fait une chute et s'empale sur une tige de métal, se blessant gravement, il perd beaucoup de sang. On fait appel aux ambulanciers; l'hôpital est loin. La tige de métal le transperce d'avant à l'arrière près du coccyx. Il est mal en point mais il est conscient. Pendant son transport en ambulance, Il entend les paroles d'un infirmier : « ce type ne s'en sortira pas ... Il faut aller plus vite ... » L'hôpital est encore loin. André, toujours conscient et courageux, a tout entendu, et se dit en lui-même « ce n'est pas vrai, je passerai au-travers ».

À Saint-Jérôme, la docteure Lu, une chirurgienne d'origine vietnamienne, lui sauve la vie. Elle appelle André son miraculé. André lui sera éternellement reconnaissant et son épouse Ginette également !

Denis Bertrand ✶

Travaux publics & Urbanisme

La réfection des chemins en 2015

Les dirigeants de votre municipalité ont décidé d'effectuer les travaux de réfection des chemins suivants en 2015 :

- Asphalter les chemins des Érables, Cannas, Oies, Malards, une partie de Potentilles soit entre Pinsons et Pâquerettes et une partie du Chemin des Pensées entre Petits-Soleils et la partie déjà asphaltée.
- Reconstruire et asphalter le Chemin des Colibris entre Chêneaux et Cyprès. De plus, un rond-point non asphalté sera aménagé au bout de ce chemin.
- Reconstruire le Chemin des Cygnes. L'asphaltage ne sera pas fait en 2015.
- Reconstruire et légèrement déplacer la partie du Chemin des Merisiers entre Sainte-Anne-des-Lacs et Myosotis. L'ancien emplacement était trop étroit pour reconstruire un bon chemin.
- Suite à une entente avec les propriétaires de terrains adjacents au Chemin du Paradis, des travaux d'excavation et d'ajout de gravier y seront effectués pour respecter le règlement qui permet de le rendre public. Les coûts de ces travaux seront partagés entre les propriétaires par une taxe sectorielle.

Besoin de terre de remblai ?

Si vous désirez obtenir gratuitement de la terre après le 15 mai, contactez M. Yves Latour, 450 224-2675 poste 228 ou ylatour@sadl.qc.ca. Les demandes sont priorisées en fonction des distances de transport. Prévoyez aussi votre demande de permis auprès du Service d'Urbanisme !

AVEZ-VOUS DIT « RÈGLEMENTS DISCRÉTIONNAIRES » ?

Les municipalités disposent d'outils pour régir, encadrer et planifier le développement de leur territoire. Il existe des règlements normatifs tel que le règlement de zonage, le règlement de lotissement etc... Toutefois, saviez-vous qu'une municipalité peut adopter des règlements dits « discrétionnaires » ?

Outre le règlement sur les dérogations mineures mieux connu, une municipalité qui souhaite s'offrir un contrôle souple et complet de l'aménagement de son territoire peut adopter un règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (PAE). Voyons de plus près quels en sont les objectifs et avantages.

UN PAE, QU'EST-CE QUE C'EST?

Un plan d'aménagement d'ensemble est un règlement visant une ou des zones établies au plan de zonage où le développement complet de chaque zone sera planifié sous plusieurs aspects par le promoteur soucieux de la développer. À l'intérieur de ce règlement, les municipalités établissent des critères qualitatifs qui seront utilisés pour évaluer le projet du promoteur. Une fois le projet approuvé, le conseil procède avec l'adoption des plans.

QUE CONTIENT UN PAE?

Les critères établis dans un PAE peuvent varier, mais doivent respecter les dispositions prévues par la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme. Ensuite, de ces critères découlent des objectifs. Les objectifs demeurent qualitatifs dans la mesure où ils offrent plusieurs avenues d'aménagement. C'est à partir de ces critères et objectifs que le projet sera évalué par la municipalité. Ils doivent donc être suffisamment concis pour diriger le développement dans la direction souhaitée.

POURQUOI UN PAE EST AVANTAGEUX?

- Se préoccuper des particularités du site
- Favoriser l'échange ouvert entre promoteurs et dirigeants
- Innover le développement traditionnel courant

EXEMPLES DE CRITÈRES RELATIFS…

- Aux voies de circulation
  Objectif : Le tracé des chemins suit la topographie du site.
- Aux affectations du sol
- À la mise en valeur du paysage
- À la protection de l'environnement

SOIRÉE D'INFORMATION
pour parents le mardi 28 avril 2015 à 19 h
au Centre communautaire
(Église de Sainte-Anne-des-Lacs)

LOISIRS

Le camp de jour Magicoparc

CAMP DE JOUR MUNICIPAL CONFORME 2015 ACQ

Le Cadre de référence pour les camps de jour municipaux a été développé grâce à un partenariat entre l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des camps du Québec (ACQ). Il comporte 45 balises obligatoires définissant les meilleures pratiques à adopter afin d'assurer la sécurité et la qualité de l'expérience des programmes de camps de jour municipaux. Seules les municipalités adhérentes au Cadre et visitées par un représentant de l'ACQ peuvent être reconnues conformes et afficher le logo en faisant foi.

POUR LES 5 À 13 ANS du 25 juin au 14 août

Inscriptions en ligne au www.sadl.qc.ca, ou en personne au Service des Loisirs jusqu'au 5 juin. Après le 5 juin, des frais de 25 $ seront ajoutés. Aucune inscription le premier jour du camp.

Déroulement des activités

7 h	Ouverture du service de garde
9 h	Début des activités
12 h 30	Dîner
16 h	Fin des activités
18 h	Fin du service de garde

Sortie les lundis
Glissades d'eau de Saint-Sauveur.

Sortie les mercredis
Semaine 1 : Activité spéciale au camp
Semaine 2 : Activité spéciale au camp L'Odyssée du professeur Sensas 5-8 ans / Survie en forêt 9-13 ans
Semaine 3 : Beach Club Pointe-Calumet
Semaine 4 : Activité spéciale au camp Katag : jeux d'épées mousses
Semaine 5 : Camp Olier 5-8 ans / Camping au camp Quatre-saisons 9-13 ans
Semaine 6 : Biodôme et Jardin botanique / Insectarium
Semaine 7 : Royaume de nulle part
Semaine 8 : La Ronde

Spécialités
Premier arrivé, premier à choisir !
- Sciences et expériences;
- Découverte de nouveaux sports;
- Bricolage et cuisine;
- Danse et théâtre.

Important : valider l'information de votre compte sur le logiciel Sport-Plus. Plus de détails sur les spécialités au www.sadl.qc.ca, au 450 224-2675, poste 225 ou au magicoparc@sadl.qc.ca.

Documents requis
- Preuve de résidence
- Carte d'assurance maladie de l'enfant
- No d'assurance sociale de la personne réclamant les frais de garde
- Deux paiements par chèque : un daté du jour de l'inscription et l'autre en date du 5 juin 2015.

Modalités de paiement
Premier versement à l'inscription; deuxième versement trois semaines avant le début du camp de jour, soit le 5 juin. **Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du premier paiement**. Nous acceptons les chèques et l'argent comptant. La municipalité facturera des frais de 20 $ pour tout chèque sans provision.

TARIFICATION POUR L'ÉTÉ

	5-8 ans	9-13 ans
Résident		
1er enfant	500$	560$
2e enfant	400$	460$
3e enfant	300$	360$
4e enfant	200$	260$
Non-résident	600$	600$
Hebdomadaire		
Résident	115$	125$
Non-résident	130$	130$

Halte-garderie
7 $ / jour, payable le même jour
25 $ / semaine, payable à l'avance
130 $ / été, payable à l'inscription

ORGANISMES et implication citoyenne

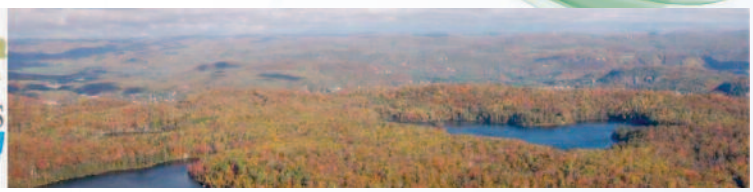

ACTIVITÉS 2015 DE L'ABVLACS

L'ABVLACS, votre organisme de bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs, vous présente sa programmation 2015.

➢ **En février, mars et avril**, c'est la période **d'adhésion et de renouvellement des membres**. Pour ce faire, vous pourrez vous rendre sur notre site internet au www.abvlacs.org pour **devenir membre, renouveler** votre adhésion ou faire un don en ligne avec le paiement sécurisé *Paypal* par carte de crédit ou carte bancaire. Vous pourrez également utiliser la poste en remplissant et en imprimant le formulaire, le tout accompagné de votre chèque. Votre encouragement et votre soutien sont grandement appréciés et sont indispensables à l'accomplissement de notre mission. En 2014, nous comptions 93 membres; en 2015 nous visons un objectif de 100 membres et plus.

➢ **À compter de février et ce jusqu'en novembre**, l'ABVLACS tiendra **à tous les 3e mercredis du mois** une réunion de son **conseil d'administration** à 19 h 30 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs situé au 773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs.

➢ **Le samedi 23 mai** l'ABVLACS tiendra son **assemblée générale annuelle** à compter de 8 h 30 au centre communautaire (église) situé au 1, Chemin Fournel à Sainte-Anne-des-Lacs. Discussions, conférence, café-brioches, présentation des résultats des tests 2014 réalisés sur 11 des 20 lacs, enthousiasme et informations vous y attendent. Les citoyens recevront une invitation par la poste accompagnée d'un ordre du jour.

➢ **À compter de juin et ce jusqu'en octobre**, les chefs de lacs seront à pied d'œuvre encore cette année pour effectuer les mesures de transparence sur les lacs ainsi que les relevés d'échantillons d'eau de plusieurs lacs dans le cadre du programme RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC). Ces prélèvements sont financés par l'ABVLACS à raison de 300 $ par lac et sont faits dans le but de « connaître » pour mieux « prévenir », connaître l'état de santé des lacs pour ainsi évaluer leur niveau d'eutrophisation (vieillissement) afin de mettre en place, le cas échéant, des mesures correctrices adaptées.

➢ **Le samedi 4 juillet**, se tiendra la **Journée de la famille**. Cet événement est organisé par la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs. Tous les citoyens sont invités à y prendre part. L'ABVLACS sera présente et y tiendra des activités de sensibilisation en regard de la préservation et de l'amélioration de la qualité de l'eau de nos milieux hydriques.

➢ **Le samedi 7 novembre** se tiendra le **déjeuner-causerie des chefs de lacs** organisé par l'ABVLACS au profit des bénévoles responsables des mesures de transparence et des prélèvements d'échantillons d'eau pris dans les lacs durant la saison estivale dans le cadre du programme RSVL.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles dévoués et passionnés par la question de la préservation et de l'amélioration de la qualité de l'eau à Sainte-Anne-des-Lacs. Alors, si la préservation de la qualité de l'eau vous tient à cœur, joignez-vous à nous. Consultez notre site internet au www.abvlacs.org ou contactez-nous à abvlacs1@gmail.com.

Voilà le programme auquel nous vous convions pour 2015. Bonne saison estivale à tous et au grand plaisir de vous rencontrer lors de la tenue de nos activités !

Pour le conseil d'administration de l'ABVLACS
Jean Massé, président

Club Optimiste Sainte-Anne des-Lacs

Ne manquez surtout pas l'événement du printemps du Club Optimiste. Le 6 juin, c'est le rendez-vous à ne pas manquer. Une course remplie d'obstacles, sur un kilomètre, pour jeunes et moins jeunes, inspirée des courses de cross-country et des *Spartan Race*. Plusieurs départs par tranches d'âge au courant de la journée. Participation spéciale des pompiers de la municipalité.

Surveillez l'information dans les médias locaux ou pour vous inscrire immédiatement, contactez Julie Dussault, 450 224-0294.

Club de Plein Air Sainte-Anne-des-Lacs

www.pleinairsadl.org

Notre terrain de jeu naturel est extraordinaire. Avec l'aide des membres et des propriétaires, nous contribuons à le garder en santé et sécuritaire.

Suite à l'adoption par la municipalité d'un plan d'action, le Club de Plein Air concentre actuellement ses énergies dans ce dernier en partenariat avec la municipalité. Grâce à la collaboration des propriétaires et la relocalisation de certains tronçons sur des terrains municipaux, nous sommes sur le point d'officialiser certains secteurs ce qui permettra par la suite de baliser ces derniers, de les entretenir efficacement et d'en informer les citoyens.

Protégeons notre nature et son environnement, respectons-la !

Joignez-vous à nous, nous sommes en expansion et plus il y a de membres, plus nous sommes en mesure de vous offrir des activités et des sorties de plein air.

Circuler sur un terrain privé est un privilège et non un droit. Soyez reconnaissant de la générosité des propriétaires.

Respectez les propriétés privées.

Loisirs

Procédure d'inscription

Inscriptions
*Les inscriptions en ligne débuteront le 1er avril. Les inscriptions en personne débuteront le 7 avril. Vous avez jusqu'au **17 AVRIL** pour vous inscrire à toutes nos activités, soit au www.sadl.qc.ca ou en personne au Service des Loisirs. L'inscription en ligne vous permettra de consulter vos reçus et de les conserver pour vos impôts. Aucune inscription ne sera prise par les professeurs.*

Tarification
La tarification pour les non-résidents est de 10 % de plus pour chaque cours.

Mode de paiement
*Après avoir complété votre inscription en ligne, veuillez nous faire parvenir un chèque à l'ordre de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs au 773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs, Québec, J0R 1B0 **DATÉ DU 17 AVRIL 2015**. Vos chèques seront encaissés dans la semaine du 20 avril.*

Remboursement
Il est possible d'obtenir un remboursement si une demande écrite est transmise au Service de la comptabilité au moins sept jours avant le début des activités. Des frais de 20 $ seront exigés. Aucun remboursement après le début des cours, sauf en cas d'incapacité médicale; dans un tel cas, sous présentation d'un certificat médical, les frais d'inscription seront remboursés au prorata des cours suivis et des frais de 20 $ seront retenus.

Vous aimeriez suivre un cours mais il n'est pas offert à Sainte-Anne-des-Lacs? Nous avons maintenant des ententes intermunicipales afin que vous puissiez profiter d'une plus grande offre de cours.

Si vous ne trouvez pas de cours à votre goût à Sainte-Anne-des-Lacs, faites-nous en part ! Nous sommes toujours à la recherche de nouveauté !

Adultes

PHOTOGRAPHIE niveau 1

Pour débutant à intermédiaire. Rudiments, composition, profondeur de champ, vitesse d'obturation et différents ateliers pratiques. Les élèves qui possèdent des appareils qui ne sont pas réflexes peuvent éprouver certaines difficultés avec quelques exercices.

Les mardis du 21 avril au 26 mai
De 19 h à 21 h à l'hôtel de ville
Coût : 120 $
Prévoir 10 $ pour l'achat du manuel de cours
Professeur : Julie Dussault

COURS D'AQUARELLE

Portion démonstration et portion pratique permettant aux participants d'apprendre et d'approfondir les nombreuses techniques de l'aquarelle en réalisant des tableaux dans des styles différents et sur des sujets variés. Une liste de matériel sera remise lors du premier cours.

Les lundis du 20 avril au 15 juin
(relâche le 18 mai)
DÉBUTANT de 9 h à midi
AVANCÉ de 13 h à 16 h

Les jeudis du 23 avril au 11 juin
INTERMÉDIAIRE de 13 h à 16 h

À l'hôtel de ville
Coût : 153 $
Professeur : Renée Dion

COURS D'ANGLAIS niveaux 1 et 2

Ce cours se veut une soirée de conversation, avec apprentissage varié. Donc tous les niveaux sont les bienvenus.

Les jeudis du 23 avril au 11 juin
De 19 h à 21 h
Coût : 72 $ à l'hôtel de ville
Professeur : Marie-Ève Lauzon

Enfants

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

3 – 5 ans

Pour l'éveil des habiletés physiques tel l'équilibre, la force et la souplesse, ce cours réunit tous les éléments de base de la gymnastique au sol. Cet apprentissage est fait par le jeu, le chant et la danse.

Les samedi du 18 avril au 6 juin
De 9 h à 10 h
Au centre communautaire (église) de Sainte-Anne-des-Lacs
Coût : 100 $
Professeur : Martine Mongrain

6 – 8 ans

Les samedi du 18 avril au 6 juin
De 10 h à 11 h 30
Au centre communautaire (église) de Sainte-Anne-des-Lacs
Coût : 140 $
Professeur : Martine Mongrain

GARDIENS AVERTIS 11 ans et plus

Ce cours vise à offrir les connaissances et les compétences nécessaires aux futurs gardiens d'enfants. Attestation de la Société canadienne de la Croix-Rouge. Manuel et petite trousse de premiers soins fournis. Matériel requis : une poupée ou un toutou.

Le dimanche 3 mai
De 8 h 30 à 16 h 30 à l'hôtel de ville
Coût : 45 $
Professeur : Élaine Paquette

ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs, Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson permet aux citoyens de ces sept municipalités de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente, sans aucune tarification non-résident.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Anglais : Sainte-Anne-des-Lacs
Aquarelle (débutant) : Sainte-Anne-des-Lacs
Atelier guitare live : Saint-Adolphe-d'Howard
Cardio Oxygène : Sainte-Adèle
Circuit d'entraînement en plein air : Piedmont
Cirque et spécialité : Saint-Sauveur
Danse à claquettes : Morin-Heights
Danse gitane : Piedmont
Danse orientale (baladi) : Piedmont
Informatique (cours variés) : Saint-Sauveur
Italien (niveaux 1 à 4) : Morin-Heights
Judo : Saint-Sauveur
Leçon individuelle de piano ou de chant : Saint-Sauveur
Mise en forme et mieux-être : Piedmont et Saint-Sauveur
Pilates : Piedmont
Qi Gong des organes méridiens : Sainte-Adèle
Raffermissement express : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Taï-chi-chuan : Saint-Sauveur
Taï-chi-Éventail : Sainte-Adèle
Tam-Tam : Saint-Sauveur
Tap Clap Cardio : Saint-Adolphe-d'Howard
Wu Style Tai Chi Chuan : Morin-Heights
Yoga pour tous : Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Jeunes

Atelier d'arts créatifs (3 - 16 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard
Broadway Time (comédie musicale) : Morin-Heights
Danse Hip-Hop (6-9 ans) : Saint-Adolphe-d'Howard
Danse Hip-Hop (6-8 ans et 9-13 ans) : Saint-Sauveur
Danse écossaise : Morin-Heights
Gardiens avertis : Sainte-Anne-des-Lacs et Morin-Heights (cours bilingue)
Gymnastique : Sainte-Anne-des-Lacs
Judo : Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Leçon individuelle de piano ou de chant : Saint-Sauveur
L'enfanfare (percussions africaines) (6-12 ans) : Saint-Sauveur

LOISIRS

Pour information

Morin-Heights :	450 226-3232, poste 111 www.morinheights.com
Piedmont :	450 227-1888, poste 223 www.piedmont.qc.ca
Saint-Adolphe-d'Howard :	819 327-2626 www.stadolphedhoward.qc.ca
Sainte-Anne-des-Lacs :	450 224-2675, poste 225 www.sadl.qc.ca
Sainte-Adèle :	450 229-2921, poste 244 www.ville.sainte-adele.qc.ca
Saint-Sauveur :	450 227-2669, poste 420 www.ville.saint-sauveur.qc.ca
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson :	450 228-2543, poste 221 www.lacmasson.com

Ligues sportives

INITIATION AU BASEBALL ENFANTS DE 4-7 ANS
Les samedis matin de 9 h à 10 h (relâche durant les vacances de la construction) du 23 mai au 16 août 2015, programme d'initiation au baseball pour les tout-petits. Terrain de balle au Parc Henri-Piette. 30 $ 1er enfant, 20 $ 2ème enfant et +. Gant de baseball requis. **Inscriptions** d'ici le 17 mai : appelez Luc au 450 224-3072 ou par courriel baseballsadl@gmail.com.

LIGUE DE BALLE MOLLE HOMMES
Les lundis de 19 h à 21 h de mai à septembre. Coût : 140 $.
Informations et inscriptions : Stéphanie Duval, 514 715-8734.

BEACH VOLLEY MIXTE
Les mardis dès 19 h de juin à septembre. Gratuit. **Informations et inscriptions** : Stéphanie Duval, 514 715-8734. Les journées peuvent être sujettes à changement.

LIGUE DE SOCCER AMICALE ENFANTS DE 5 À 12 ANS
Recherche bénévoles les jeudis de 18 h à 19 h 30 du 21 mai au 9 juillet. Les enfants de 4 ans pourront être admis selon leurs aptitudes. **Inscriptions** : Loisirs 450 224-2675, poste 225

LIGUE DE PÉTANQUE MIXTE
Les joutes débuteront le mardi 9 juin de 19 h à 22 h au Parc Henri-Piette. Capitaines recherchés
Informations : André Beaudry, 450 224-5347.

La Fête nationale du Québec

Pascal Dufour

(Membre influent du groupe Les respectables durant 17 ans)

23 juin

16 h à 22 h

Envolée de cloches

Messe festive

Chorale des enfants

Maquillage & clown

Structures gonflables

Discours patriotique

Feu de joie

Feu d'artifice

Joyce N'Sana

Merci spécial à : l'Amicale des aînés, le Club Optimiste et le Club Social des pompiers !

La Journée de la famille

Samedi 4 juillet

10 h à 15 h

Crédit photo : Normand Lamarche

Pompier d'un jour, viens tester tes habiletés, inscriptions : www.sadl.qc.ca

Services municipaux

Collecte de sang

Élus

Nourriture

Guêpe

Pompier d'un jour

Chorale des enfants

Ateliers

Conférences

Tricentris

ABVLACS

Club 4H

Structures gonflables

Permabitat

Analyse de l'eau de puits Laboratoire BioServices $

Maquillage & clown

Apportez votre lunch et venez pique-niquer avec nous !

L'AMICALE DES AÎNÉS

Venez nous voir tous les mardis jusqu'au 19 mai 2015 de 13 h à 17 h 30 à l'hôtel de ville. Parties de cartes, cours de danse, sorties et souper de fin d'année, etc. Pour devenir membre, le coût est de 20 $ par année.
Informations : André Beaudry, président 450 224-5347

PROGRAMME PAIR
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT

Le programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée et une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de PAIR, plusieurs vies ont été sauvées. Ce service est gratuit. Pour toute information : Les aidants de Laurel au 450 226-3912.

SANTÉ AMICALE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS

La Santé amicale de Sainte-Anne-des-Lacs vous invite à vous présenter à l'hôtel de ville le deuxième lundi de chaque mois et ce, jusqu'au 11 mai 2015 de 9 h 30 à 11 h 30 pour faire prendre votre tension artérielle et, si vous le désirez, pour un test de dépistage du diabète. Une infirmière bénévole sera sur place pour rencontrer les gens. C'est un service GRATUIT de l'Entraide Bénévole des Pays-d'en-Haut ainsi que de la pharmacie Jean Coutu de Saint-Sauveur. Informations : André Beaudry, 450 224-5347.

REPAS COMMUNAUTAIRE

Soupe & Cie des Pays-d'en-Haut, en collaboration avec l'Amicale des aînés et la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, vous invite à venir partager un bon repas complet. Contribution volontaire de 3 $. Deux repas seront offerts avant l'été soit les mercredis 6 mai et 3 juin. Vous êtes invités dès 11 h 30 à l'hôtel de ville de Sainte-Anne-des-Lacs. Cette activité s'adresse à tous. Pour toute information : André Beaudry au 450 224-5347 ou 450 224-2675, poste 225.

JOURNÉE : PLACE AUX AÎNÉS

Spectacle de France Castel et Monique Richard

4 ou 5 mai - Hôtel Spa Mont-Gabriel.

Cette 3e édition sera teintée par le spectacle de France Castel et Monique Richard intitulé « Mes blues me font pu ». Elles seront accompagnées de la talentueuse Nadine Turbide au piano.

Toute une journée :

- Accueil et visite des kiosques de 9 h à 10 h 30
- Spectacle à 10 h 30
- Dîner à 11 h 45
- Atelier 1 à 13 h 30
- Atelier 2 à 14 h 45
- Fin à 16 h

Billets en vente auprès de votre Service des Loisirs 450 224-2675, poste 225

Foire du cadeau 2015

LES 28 ET 29 NOVEMBRE 2015

Surveillez le Journal des citoyens en juin. Vous pourrez à ce moment déposer votre dossier pour la sélection qui aura lieu au mois d'août.

BIBLIOTHÈQUE

Cet été, fais tout un cirque avec les Aventuriers du Livre !

Ouvert à tous les jeunes de 5 à 12 ans, le Club des Aventuriers du Livre t'invite à joindre la troupe CAL (Cirque des Aventuriers du Livre).

En effet, c'est sous le thème du cirque que se déroulera le Club des Aventuriers du Livre de l'été 2015.
Inscriptions à la bibliothèque dès le 23 juin 2015.
Chaque visite à la bibliothèque permet aux jeunes de gagner un des nombreux prix lors du tirage hebdomadaire du mercredi.

Cet été, pas de congé !

Nous serons ouverts à notre horaire habituel afin de vous accueillir pendant vos vacances !

Heures d'ouverture

Dimanche :	9 h 30 à 12 h
Mardi :	10 h à 12 h
	13 h à 17 h
Mercredi :	13 h à 20 h
Vendredi :	13 h à 20 h

Environnement

LOGIRÉNOV
Jusqu'à 2 500 $ en crédit d'impôt pour rénover votre domicile

Profitez du CRÉDIT D'IMPÔT «Logirenov» jusqu'au 1er juillet 2015 pour remplacer votre installation septique !
http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/logirenov/

Installations septiques
VOTRE RÔLE ET VOS RESPONSABILITÉS

À Sainte-Anne-des-Lacs, il n'y a pas d'égouts. Donc, les eaux usées des bâtiments sont acheminées vers un système septique d'assainissement autonome constitué généralement d'une fosse septique et d'un système d'évacuation de traitement des eaux usées par infiltration dans le sol. La durée de vie d'un tel système est d'environ 20 ans, dépendamment de la conception et de l'entretien. Un système mal conçu ou inadéquatement installé peut être défectueux dès son installation ou au bout de 10 ans ! On comprend facilement la nécessité de maintenir ce système en parfait état de fonctionnement.

Les eaux usées insuffisamment traitées peuvent contaminer les puits avoisinants et sont une source majeure de rejet de phosphore et d'azote dans l'environnement. Les installations septiques ont historiquement été conçues afin d'effectuer un traitement bactérien des eaux usées. La recrudescence en 2007 d'algues bleu-vert a pointé du doigt certaines installations septiques mal installées en raison d'une épaisseur de sol insuffisante ou d'une nappe phréatique élevée. Les apports en phosphore générés par ces systèmes de traitement inadéquats sont en partie responsables de l'eutrophisation des plans d'eau. Afin de conserver l'usage récréatif des plans d'eau, il convient donc de se responsabiliser ! ✶

LES QUESTIONS À SE POSER EN TANT QUE *propriétaire*

Votre installation septique est âgée ou présente des signes de défectuosité (odeurs, résurgences, sol spongieux) : agissez sans tarder ! En tant que propriétaire, vous êtes responsable de l'entretien et du bon fonctionnement de votre système de traitement des eaux usées. Le Service de l'Environnement peut évaluer avec vous certains signes de défectuosité. Il est plus facile de prévenir plutôt que d'agir dans l'urgence ! En effet, tout rejet d'eaux usées dans l'environnement est prohibé et toute installation septique défectueuse doit être remplacée sans délai.

Vous décidez d'agrandir votre bâtiment et de rajouter une chambre à coucher : l'installation septique doit également être modifiée en conséquence. Sa capacité de traitement doit être en adéquation avec le nombre de chambres à coucher.

Vous rénovez : c'est probablement le temps de rendre conforme votre installation septique âgée. Trop souvent, on constate que de vieux chalets sont transformés sans que le système de traitement des eaux usées ne soit remplacé. On retrouve encore des puisards constitués de blocs de ciment, de bois, ou des vieilles fosses en métal perforé. Même si ces systèmes semblent fonctionner en apparence, ils sont souvent partiellement colmatés et les eaux usées se sont créé un chemin préférentiel au fil des ans ! Bien sûr, tout le monde préfère rénover sa cuisine plutôt que de changer un système septique. C'est bien normal ! Cependant, un système de traitement des eaux usées conforme aux normes du jour aide incontestablement à la préservation de la qualité de l'environnement en plus d'être une valeur monétaire ajoutée à la propriété. N'hésitez-pas à communiquer avec le Service de l'Environnement qui vous guidera dans vos démarches. ✶

Saviez-vous que ...

Depuis mars 2015, le règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.6) est remplacé par le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2). Pour plus de détails, contactez le Service de l'Environnement, poste 226 ou 230.

Environnement

Installations septiques

Contact

Il est nécessaire que vous preniez contact avec une firme en caractérisation de sols (ingénieur, technologue ou géologue) de préférence qui connaît les particularités du territoire de Sainte-Anne-des-Lacs. La conception du système et sa localisation sont de la responsabilité de ce professionnel. Une étude de sol rigoureuse et complète doit vous être remise. Suivant le type de système installé, vous pourriez avoir le choix de la technologie (dans le cas d'un système secondaire avancé) : prenez le temps de vous informer auprès des fabricants des systèmes car des coûts sont associés à leur utilisation.

Conformité

Le rôle de la municipalité est de valider la conformité de l'étude par rapport au règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et ensuite d'émettre le permis municipal obligatoire. Cette étape comprend une visite sur le terrain, les relevés des puits avoisinants et des éléments naturels tels que lacs, cours d'eau, milieux humides. Une étude complète de caractérisation du sol amène à une délivrance rapide du permis. Si l'étude est erronée ou si des informations sont manquantes, les délais s'allongent car la firme doit parfois retourner sur place et facturera son déplacement au propriétaire, d'où l'importance de bien choisir sa firme. La municipalité vérifie également la licence RBQ de l'entrepreneur : celui-ci doit détenir la catégorie 2.4 « Systèmes d'assainissement autonomes ».

Permis

Une fois votre permis municipal en main, les travaux peuvent débuter. Un permis d'abattage d'arbres peut également être nécessaire. Pensez à planifier vos travaux et protéger les arbres que vous voulez conserver. Une fois la pelle mécanique sur le terrain, il est souvent trop tard ! Un contrôle de l'érosion doit également être mis en place en vertu du règlement municipal. Il consiste par exemple à placer une barrière à sédiments ou des ballots de foin pour éviter que la terre ou les matériaux ne soient entre autres déplacés par les pluies. Le Service de l'Environnement peut vous conseiller. N'hésitez-pas à nous contacter !

Inspection

Les travaux doivent être inspectés par la municipalité avant le recouvrement de l'ouvrage afin de vérifier si tout est conforme au règlement provincial et si les travaux réalisés par l'entrepreneur sont en adéquation avec l'étude de sol préparée par le professionnel.

Finalement n'oubliez pas !

De végétaliser rapidement l'élément épurateur avec des semences d'herbacées indigènes. Le champ d'épuration doit être tondu régulièrement afin de faciliter l'évaporation. Aucun arbre ou arbuste ne doit y pousser.

De vidanger la fosse septique aux 2 ans pour une occupation annuelle ou aux 4 ans pour une occupation saisonnière (résidence secondaire).

D'être lié par contrat à l'année avec le fabricant du système secondaire avancé si vous avez installé un tel type de système (Bionest, Écobox, Écoflo, Écophyltre, Enviro-Septic).

Fosse septique NON CONFORME

Fosse septique CONFORME

Environnement

Saviez-vous que ...
Pour réduire les quantités de déchets enfouis - Pratiquer les 3RV – Réduire, Réemployer, Recycler et Valoriser

LES MATIÈRES ORGANIQUES : QUOI EN PENSER ?

L'IMPLICATION GOUVERNEMENTALE

Dans sa Politique québécoise de gestion des matières résiduelles – PGMR- et son plan d'action 2011-2015, le gouvernement mentionne qu'il faut recycler la plus grande quantité de matières organiques par traitement biologique. Les objectifs stipulés sont de recycler 60% de la matière organique putrescible résidentielle avant 2016 et de la bannir complètement de l'enfouissement pour 2020.

Selon le Plan stratégique 2012-2017 de Recyc-Québec, appuyé par le MDDELCC, Recyc-Québec souhaite assumer le leadership dans la mise en œuvre du chantier des matières organiques par l'appui auprès des municipalités ainsi que des ICI (industries, commerces et institutions) pour qu'ils se dotent de systèmes de collecte et de traitement efficaces des matières organiques et la mise en place de projets structurants pour le développement des marchés des produits organiques = développer des débouchés pour le recyclage des biosolides, composts et disgestats (résidu organique issu de la méthanisation – disgestion anaérobique- qui devient un produit solide ou liquide utilisé comme fertilisant ou amendement organique pour l'agriculture).

NOTRE IMPLICATION RÉGIONALE ET MUNICIPALE

La MRC Pays-d'en-Haut et les municipalités de Piedmont, Saint-Sauveur et Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ont amorcé des actions de collectes avec des projets pilotes. À Sainte-Anne-des-Lacs, une sérieuse réflexion est commencée depuis 2014 dans la priorisation des pistes d'action à venir.

Les Annelacois sont des citoyens responsables car nous mettons tous un terme au gaspillage des ressources. Il est donc important que chacun de nous ait un composteur domestique sur sa propriété et commence à le remplir = gains environnementaux et des économies en comparaison à l'enfouissement = améliorations de nos performances municipales = plus de redevances $$$$ et les taux d'enfouissement diminueront. ✶

SAVIEZ-VOUS QUE LES MATIÈRES ORGANIQUES...

Réduisent de plus de 40% LE VOLUME DE RÉSIDUS ENFOUIS (soit 170 kg/personne/année, pour une population annelacoise de 3599 personnes.) Cela équivaut à 612 tonnes qu'on peut détourner de l'enfouissement ! Voilà une bonne raison de passer à l'action, alors à vos composteurs et favorisons les 3RV.

Lorsqu'elles sont enfouies, génèrent du BIOGAZ composé de méthane (CH4) et du dioxyde de carbone (CO_2). Lorsque ces gaz ne sont pas récupérés industriellement, rappelons-nous que le méthane réchauffe 21X plus fort que le CO_2. Ces gaz et le réchauffement climatique, ça vous dit quelque chose ?

Lorsqu'elles sont enfouies, génèrent une solution acide qui dissout les métaux et les minéraux qui sont ensuite transportés par le lixiviat (jus de déchets toxiques) pouvant ainsi être une source de contamination des eaux de surface et souterraines !

ABC du COMPOSTAGE domestique

Résidus verts (fruits, légumes, résidus de café, thés etc.) qui sont riches en azote et en eau.

+

Résidus bruns (feuilles mortes, brindilles de bois, gazon sec etc.) qui sont riches en carbone.

+

Mélanger 1 fois par mois sans tuer les microorganismes qui permet d'oxygéner le processus de compostage.

Une recette de base bien appliquée, un bon dosage entre les deux familles vous donnera, en moins d'une année, un excellent compost gratuit. Le temps de décomposition dépend du type de résidus organiques, de la température, du taux d'humidité et d'oxygène.

Vente de composteurs à la municipalité
1 composteur : 45 $ • 2 composteurs : 80 $

Saviez-vous que ...
Plus la végétation de votre rive s'élève, plus elle sera belle! La rive n'a pas besoin d'entretien paysager, elle trouve son équilibre en grandissant.

Environnement

BANDES DE PROTECTION RIVERAINES EN CROISSANCE
voûtes vertes d'un patrimoine naturel

Les plans d'eau de notre belle municipalité possèdent une grande richesse écologique et économique pour la communauté. De ce fait, la restauration, ainsi que la préservation des rives sont essentielles pour le développement durable de la municipalité. Il faut voir l'obtention des conformités des rives comme un projet social et environnemental à long terme.

Nous vous invitons à nous envoyer vos photos prises sur le territoire de Sainte-Anne-des-Lacs dans le but de garnir notre banque de photos. Envoyez-nous vos photos par courriel à loisirs@sadl.qc.ca.

HÔTEL DE VILLE

773, Chemin Sainte-Anne-des-Lacs
Sainte-Anne-des-Lacs Qc J0R 1B0
450 224-2675 www.sadl.qc.ca

Monique Monette Laroche, mairesse
450 224-2675, poste 258 monique.laroche@hotmail.ca

Jean-François René, directeur général
450 224-2675, poste 223 d.g@sadl.qc.ca

Alain Charbonneau, directeur du service de sécurité publique et d'incendie
450 224-2675, poste 227 acharbonneau@manaction.ca

Christine Valiquette, directrice de l'urbanisme
450 224-2675, poste 224 cvaliquette@sadl.qc.ca

Jacqueline Laporte, directrice de l'environnement
450 224-2675, poste 226 jlaporte@sadl.qc.ca

Yves Latour, directeur des travaux publics
450 224-2675, poste 228 ylatour@sadl.qc.ca

Manon Des Lauriers, directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire par intérim
450 224-2675, poste 225 loisirs@sadl.qc.ca

Bibliothèque
450 224-2675, poste 300 biblio26@crsbpl.qc.ca

L'ÉTOILE

Conception graphique et impression : Caméléon Publi-Design

Municipalité de **Sainte-Anne-des-Lacs**

www.sadl.qc.ca | 450 224-2675

50%
BIOGAZ ÉNERGIE
Imprimé sur papier Cascades Rolland Opaque50